

Hommage du Bureau Médical de la Province de Québec au Dr E.-P. Lachapelle

Un beau témoignage d'estime

Le Bureau des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, réuni à Montréal, le 3 juillet 1908, a donné à son président sortant de charge le docteur E. P. Lachapelle, un beau témoignage d'estime.

Voulant reconnaître ce qu'à fait le docteur Lachapelle pour réformer le Collège et pour améliorer l'état général de la profession, le Bureau avait nommé à Québec, en septembre 1907, sur la proposition du Dr Roddick, un comité composé des Drs Sirois, Lafleur et Marsolais, qu'il avait chargé de préparer une adresse de circonstance, laquelle serait lue au docteur Lachapelle à la séance suivante, c'est-à-dire en juillet 1908. Cette résolution vient de donner lieu à une cérémonie très courte, très simple et très impressionnante, qui a eu lieu pendant la séance régulière du Bureau des Gouverneurs, le 3 juillet 1908, dans une salle de l'Université Laval.

A onze heures, le président du Bureau, le docteur L.-P. Normand, suspend la séance; le docteur E.-P. Lachapelle, entouré de tous les officiers du Bureau, entre dans la salle au milieu des applaudissements, et occupe pour un moment le fauteuil du président. Le docteur Normand lit l'adresse que nous publions plus loin, et que le Bureau a fait enluminer par Cox. Le docteur E.-P. Lachapelle, très ému, fait sa réponse, que nous publions également, puis il descend de l'estrade et quitte la salle au milieu d'applaudissements prolongés.

Nos lecteurs liront avec intérêt l'adresse et la réponse: les deux documents résument toute une page de notre histoire professionnelle.

Rapport du Bureau Médical de la Province de Québec

Assemblée du 5 juillet 1908

Séance du matin.— Présidence de M. L.-P. Normand

Tous les membres du Bureau sont présents.

Chaque membre du bureau ayant déjà reçu une copie imprimée de la dernière assemblée, le secrétaire est dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Le Dr Moreau se plaint que le vote nominal demandé par lui et par le Dr Marsolais, au sujet de la femme Moïse, n'a pas été publié dans le dernier rapport. Il insiste pour qu'à l'avenir quand on prendra un vote nominal les noms soient publiés.

Le Dr Paquin, secondé par le Dr Sirois, propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

M. le Dr Sirois, secondé par le Dr Ostiguy, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera que le registraire de ce bureau fasse imprimer la partie des nouveaux statuts refondus qui concerne les médecins et les chirurgiens, et en distribue une copie à tous les membres du Bureau médical.

Le Dr d'Amours donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'en ce qui concerne l'étude des maladies infectieuses et de la pharmacologie l'enseignement théorique de l'Université soit complété par des démonstrations cliniques et pratiques données respectivement, à l'hôpital Saint-Paul et à l'École de Pharmacie.

Le Dr de Martigny donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un membre du bureau médical soit nommé pour faire partie du bureau des examinateurs pour l'admission à l'étude de la médecine.

M. le Dr Moreau, secondé par le Dr Smith, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera la discussion de l'opportunité d'imposer une contribution annuelle aux sages femmes.

RAPPORT DU COMITÉ DES CRÉANCES

Les messieurs suivants ont été trouvés réguliers et assermentés :